

PRIX DU MEILLEUR ECRIT OHADA



ERSUMA
Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature



SCP ELI & PIERRE
Société d'Avocats



**LANCEMENT OFFICIEL DE LA CINQUIEME EDITION DU CONCOURS
DENOMME « PRIX DU MEILLEUR ECRIT OHADA » - 2022**

Annonce de la Société Internationale du Droit et du Comité international d'organisation du Prix du meilleur écrit OHADA

Le Comité international d'organisation du Prix du Meilleur Ecrit OHADA informe la communauté des chercheurs et contributeurs scientifiques du droit OHADA du lancement officiel de la cinquième édition du Prix du Meilleur Ecrit OHADA (PME-OHADA).

Initié en 2018 avec le soutien de l'UNIDA, le "**Prix du Meilleur Ecrit OHADA**" (PME-OHADA) a pour ambition d'inciter les chercheurs à participer à la pensée et à la systématisation du droit des affaires de l'OHADA, constamment à l'épreuve d'enjeux nouveaux. Il vise aussi à mettre en valeur des travaux scientifiques de qualité.

Dans la poursuite de cet objectif, le Comité international d'organisation invite les jeunes chercheurs à réfléchir sur l'une des thématiques ou l'une des décisions de justice au choix, en vue de contribuer à la systématisation continue du droit OHADA.

Le Concours du meilleur écrit OHADA est ouvert à tous les chercheurs quelle que soit leur nationalité suivant les conditions prévues dans le règlement général et le règlement particulier de la compétition.

MODALITES D'ORGANISATION

Comité scientifique :

- Monsieur **Henri Désiré MODI KOKO BEBEY**, Agrégé des facultés françaises de Droit, Professeur Titulaire (**Président**) ;
- Monsieur **Jacques MESTRE**, Agrégé des facultés françaises de Droit – Président AFDD – Association Française des Docteurs en Droit ;
- Madame **Yvette Rachel KALIEU ELONGO**, Agrégé des facultés de Droit, Professeur Titulaire ;
- Monsieur **Akodah AYEWOUDAN**, Agrégé des facultés de droit ;
- Monsieur **Jacques NYEMB**, Avocat à la Cour ;
- Madame **Aurélie CHAZAI**, Avocat aux Barreaux du Cameroun et de Paris - Associée Gérante ;
- Monsieur **René NJEUFACK TEMGWA**, Agrégé des facultés de Droit.
- Monsieur **Nicolin ASSOGBA**, Avocat au Barreau du Bénin - Associé de D2A Société Civile Professionnelle d'Avocats
- Maître **Tristan GIRARD - GAYMARD**, Avocat associé au cabinet BruzzoDubucq

Composition du jury :

- Monsieur **Patrice Samuel Aristide BADJI**, Agrégé des facultés de droit (**Président**) ;
- Madame **Rolande KEUGONG NGUEKEN**, Maître de Conférences ;
- Monsieur **Robert ASSONTSA**, Maître de conférences ;
- Monsieur **Patrick Juvet LOWE GNINTEDEM**, Agrégé des facultés de droit ;
- Me **Jacques Jonathan NYEMB**, Avocat au Barreau du Cameroun ;
- Me **Mamadou KONATE**, avocat au barreau du Mali ;
- Monsieur **David NYAMSI**, Secrétaire du Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM ;

- Monsieur Emmanuel **DOUGLAS FOTSO**, Docteur en Droit – Président de LEGIAFRICA.
- Monsieur **Edouard KITIO**, Docteur en Droit – Magistrat Hors Hiérarchie
- Maître **NOUCK MBEM Modeste Olivier**, Avocat au Barreau du Cameroun
- Maître **Cédric DUBUCQ**, Avocat associé au cabinet BruzzoDubucq

Thématiques :

Pour le compte de l'édition 2022 du Prix du Meilleur Ecrit OHADA, les candidats de la catégorie du Meilleur Article auront le choix de porter leurs réflexions sur l'une des thématiques suivantes :

- 1- Le pacte comissoire, garantie efficace du créancier
- 2- Les hommes du chiffre dans l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et GIE
- 3- Le formalisme en droit OHADA

Quant aux candidats de la catégorie du Meilleur Commentaire de décision de Justice, ils auront le choix de porter leurs réflexions sur l'un des arrêts disponibles sur les liens suivants :

- 1- https://bit.ly/PME_Décision1
- 2- https://bit.ly/PME_Décision2
- 3- https://bit.ly/PME_Décision3

Dates importantes :

Le concours se déroulera selon le chronogramme ci-après :

15 Avril 2022 : Lancement de la 5^e édition

Du 15 avril au 05 mai 2022 : Inscriptions auprès du comité d'organisation ;

Du 05 mai au 05 juillet 2022 : Envoi des écrits au comité d'organisation ;

Du 05 juillet au 14 juillet 2022 : Contrôle, anonymisation et acheminement des écrits au comité scientifique et au jury ;

Du 15 juillet au 14 août 2022 : Phase des corrections ;

Du 15 août au 31 août 2022 : Délibération du Jury ;

Le 15 septembre 2022 : Proclamation des résultats.

Le chronogramme indiqué ci-dessus est susceptible de modification par le comité d'organisation selon les nécessités de la compétition. Cependant le Comité mettra tout en œuvre pour éviter de telles modifications.

Prix et récompenses :

Le lauréat de chaque catégorie de l'édition 2022 du Prix du Meilleur Ecrit Ohada bénéficiera des récompenses suivantes :

- la publication de l'écrit dans l'une des revues partenaires, dans les conditions de publications spécifiques à chaque revue (Actualité Trimestrielle du Droit des Affaires de LégiAfrica, Le Penant, Horizons du Droit, Ohada.com etc.),
- un abonnement annuel gratuit à la base de données doctrinale et jurisprudentielle de LégiAfrica,
- un chèque d'un montant symbolique qui sera communiqué en temps opportun, en fonction de l'assiette des ressources financières collectées par le Comité d'organisation,
- Un lot d'ouvrage contenant notamment un code bleu et un code vert Ohada,
- Une offre de stage d'au moins trois (03) mois auprès d'un des cabinets d'avocats partenaires,
- Un diplôme d'honneur.

D'autres récompenses pourront être attribuées au lauréat de chaque catégorie selon les contributions des partenaires, présidents et membres d'honneurs, les amis de la Société Internationale de Droit, ainsi que des membres de la communauté OHADA.

Le Comité juge de l'opportunité de récompenser les autres meilleurs écrits suivant la classification opérée par le jury et si les contributions des partenaires le permettent.

En dehors les lauréats, tous les candidats auront droit à des attestations de participation.

MODALITES DE PARTICIPATION

[Télécharger le règlement général du concours](#)

[Télécharger le règlement particulier du concours](#)

Partenaires

- UNIDA/ www.ohada.com
- Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)
- Association Française des Docteurs en Droit (AFDD)
- Revue Le PENANT
- LEGIAFRICA
- Cabinet CHAZAI Wamba
- SCP Eli et Pierre
- Cabinet D2A société civile professionnelle d'avocats
- Cabinet NYEMB
- SCP Martial AKAKPO et Associés
- Cabinet BruzzoDubucq
- Fondation pour le Droit Africain

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Project Manager : MOUZOU Bidjaréou Hodabalo

Email: concoursdumeilleurarticle@gmail.com

Tél. :

- +228 92 98 19 79
- +33 (0) 7 52 32 96 36
- +229 96 67 62 92
- +237 693 27 53 40